

DOMAINE ENERGIE Sans Mention (CONTINU) 1 jour



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



7 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 199,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning, exercice pratique à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360 °, étude de plan, corrigés en ligne.

Examen de validation des acquis :

QCM entre 30 à 80 questions (indication du score minimum à atteindre suivant le domaine)

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité



PUBLIC

Toute personne certifiée, souhaitant valider sa journée de formation continue dans le cadre du domaine Energie Sans Mention, au cours de son processus de certification de 7 ans (obligatoire entre la 2ème et la 3ème année ainsi qu'en année 7).



PRÉREQUIS

Aucun. Mais de préférence être déjà formé DPE Sans Mention et certifié dans le domaine Energie Sans Mention.



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation continue dans le domaine énergie avec mention selon l'arrêté du 24 décembre 2021. Développement des compétences au cours du cycle de certification en matière de Diagnostic de Performance Energétique avec mention, connaître les nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que les évolutions technologiques. Etre capable d'élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode ; Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des consommations relevées et est capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser ; Etre en mesure de proposer des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte technique, juridique, économique et environnemental ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation effectuée.





PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 Décembre 2021 applicable en France métropolitaine.

Les nouveautés au 1er juillet 2021 ; Pourquoi doit-on produire un DPE? ; Rappel de la réglementation ; Le rapport DPE sous tous ses angles ; Les généralités sur le bâtiment ; La thermique du bâtiment ; Le calcul des consommations conventionnelles des logements ; La visite du bâtiment ; Le DPE à l'appartement ; Les recommandations d'améliorations énergétiques, Quiz de validation des acquis.



FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning) - possibilité d'heures de tutorat avec nos formateurs (sur devis)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct),

Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité.

Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme.

Matériel nécessaire : disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 16% (4 participants ont répondu / 21 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46

